

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**  
**N° 02/2024/AONO/C/GME/CIPM-BEC DU 16 FEV 2024 EN PROCEDURE URGENCE**  
**POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX BLOCS DE DEUX SALLES DE**  
**CLASSE DANS LES EP DE : EP DE NIRAM (LOT 1) ET EP DE GABARAYE (LOT 2)**  
**DANS LA COMMUNE DE GUEME**  
**Financement : Budget d'Investissement Public, Exercice 2024.**

**1- Objet de l'Appel d'Offres**

Dans le cadre de l'exécution des travaux de construction de deux blocs de deux salles de classe dans les EP de : EP DE NIRAM (LOT 1) ET EP DE GABARAYE (LOT 2), Commune de GUEME, Département du Mayo-Danay, Région de l'Extrême-Nord.

Le Maire de la Commune de GUEME à VELE, Autorité Contractante, lance en procédure urgence un Appel d'Offres National Ouvert.

**1. Consistance des travaux**

Les travaux comprennent notamment:

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries – élévations ;
- La charpente – couverture-plafond ;
- La menuiserie métallique ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les voiries et réseaux divers.

**2- Délai d'exécution**

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois par lot.

**4. Allotissement**

Un soumissionnaire peut être attributaire de plus d'un lot.

**5. Coût prévisionnel**

Le coût prévisionnel du projet à l'issue des études préalables est de Vingt-deux millions neuf cent cinquante mille (22 950 000) FCFA par lot.

**6. Participation et origine**

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit Camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine.

## **7. Financement**

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2024 sur les lignes d'imputations respectives :

Lot 1:

Lot 2:

## **8. Cautionnement provisoire**

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 459 000 (quatre cent cinquante-neuf mille) F CFA par lot et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

## **9. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres**

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Particulier du Maire de la Commune de GUEME à VELE dès publication du présent Avis.

## **10. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres**

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat particulier du Maire de la Commune de GUEME dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 60 000 (soixante mille) francs CFA, payable à la Recette de Municipale de GUEME.

## **11. Remise des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra être déposée à la Structure interne de gestion des Marchés de la Commune de GUEME à VELE contre récépissé, au plus tard le 15 MARS 2024 à 10 Heures et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N° 02/2024/AONO/C/GME/CIPM-BEC DU 16 FEV 2024 EN PROCEDURE URGENCE  
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX BLOCS DE DEUX SALLES DE  
CLASSE DANS LES EP DE : EP DE NIRAM (LOT 1) ET EP DE GABARAYE (LOT 2)  
DANS LA COMMUNE DE GUEME**

LOT N° .....  
*"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"*

## **12. Recevabilité des offres**

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originelle de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

### **13. Ouverture des plis**

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 5 MARS 2024 à 11 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de GUEME.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

### **14. Critères d'évaluation**

#### **1. Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

##### **Pièces Administratives**

- a) Dossier incomplet,
- b) Absence de la caution de soumission ou caution non conforme,
- c) Pièce falsifiée ou non authentique,
- d) Absence de la quittance d'achat du DAO

##### **Offre Technique** :

- a) Dossier incomplet,
- b) Fausse déclaration, documents falsifiées ou scannés,
- c) Non-conformité aux spécifications techniques majeures,
- d) *Non satisfaction au moins, à vingt (20) sous critères essentiels sur les vingt-six (26)*
- e) *Absence de déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un chantier durant les trois dernières années.*

##### **Offre financière** :

- a) Offre financière incomplète,
- b) Pièce non conformes,
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié,

#### **2. Critères essentiels**

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1.	Un Tableau comportant le bilan des travaux sur deux années supérieur ou égal au montant prévisionnel par année du marché ;	oui/non
2.	L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale au coût prévisionnel du marché ;	oui/non
3.	Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;	oui/non
4.	L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier);	oui/non
5.	Les matériels essentiels (Camion benne, Petit outillage de chantier et Véhicule de liaison) ;	oui/non
6.	La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène)	oui/non
7.	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant de la visite du site	oui/non

*Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 20 sur 26 de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.*

### **15. Attribution**

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disant en incluant le cas échéant les rabais proposés.

## **16. Durée de validité des offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## **17. Renseignements complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Particulier du Maire de la Commune de GUEME à VELE, dès publication du présent avis.

## **18. Dénonciation**

Pour tout acte de corruption bien vouloir appeler ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 699 12 14 18 / 693 06 34 82

GUEME, le 16 FEV 2024



### **COPIE :**

- MINMAP/YDE (ATCR)
- PREFET/MD
- DRMAP/EN
- SOPECAM
- ARMP (Pour publication et archivage)
- PRESIDENT CDPM (Pour infos)